



Lucrările Seminarului Geografic Dimitrie Cantemir

Vol. 43, October 2016, pp. 133-158

<http://dx.doi.org/10.15551/lsgdc.v43i0.10>



Gestion participative durable locale des dechets menagers, ou resilience des villages de montagne face a la degradation du cadre de vie. Cas de la commune de Bouzeguene, wilaya de Tizi-Ouzou, Algerie

Naïma Agharmiou-Rahmoun¹, Zidane Lahouazi¹

¹ Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

To cite this article: Agharmiou-Rahmoun, N., Lahouazi, Z. (2016). Gestion participative durable locale des dechets menagers, ou resilience des villages de montagne face a la degradation du cadre de vie. Cas de la commune de Bouzeguene, wilaya de Tizi-Ouzou, Algerie. *Lucrările Seminarului Geografic Dimitrie Cantemir*, Vol. 43, pp. 133-158. DOI: 10.15551/lsgdc.v43i0.10

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.15551/lsgdc.v43i0.10>



ISSN: 1222-989X www.seminarcantemir.uaic.ro

© Editura Universității Alexandru Ioan Cuza din Iași, România.

This is an open access article under the CC BY.



GESTION PARTICIPATIVE DURABLE LOCALE DES DECHETS MENAGERS, OU RESILIENCE DES VILLAGES DE MONTAGNE FACE A LA DEGRADATION DU CADRE DE VIE. CAS DE LA COMMUNE DE BOUZEGUENE, WILAYA DE TIZI-OUZOU, ALGERIE

Naïma AGHARMIOU-RAHMOUN¹
Zidane LAHOVAZI²

Résumé. La problématique du DD est aujourd'hui incontournable et se trouve au cœur des préoccupations de différents pays. L'Algérie n'est pas en reste. Se trouvant confrontée à de nouvelles données économiques et sociales depuis quelques décennies, les pouvoirs publics tentent tant bien que mal de se rallier à la cause du DD³, mais la réalité du terrain révèle des résultats insuffisants. Cette contribution tente de montrer que ce sont parfois des actions locales qui permettent de faire aboutir les objectifs du DD comme nous l'indique l'exemple de la GDM dans les villages de montagne de la commune de Bouzeguene en région de Kabylie. En fait, la dégradation avancée du cadre de vie des villageois due à un amas excessif de détritiques et à une mauvaise gestion du service de ramassage des DM, a entraîné la résilience des villages à travers une gouvernance participative. Les territoires en question ont cette spécificité culturelle ancestrale imprégnée de l'entraide, du partage et du respect de la vie communautaire (J. P. Carrière, 2014), des valeurs caractérisant les villages Kabyles. Pour aborder la question, une enquête de terrain a été menée auprès des 24 villages qui composent la commune. L'analyse de l'enquête s'est appuyée sur la grille de DD de Villeneuve et Riffon, réduite pour notre cas d'étude à quatre dimensions (environnement, économie, social et gouvernance). Le traitement des données a permis de hiérarchiser les villages selon les modes de gestion et a permis la construction de cinq groupes. Le résultat le plus significatif de notre analyse c'est qu'une gestion participative locale et la mise en place des modes de gestion efficaces entraînent une nette amélioration du cadre de vie. A l'inverse, quand cette gestion des DM incombe uniquement aux autorités publiques, la situation est on ne peut plus affligeante.

Mots-clés: Développement durable - Gestion participative - Village - Déchets Ménagers - Kabylie

¹ Maître de Conférences, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri, Campus Hasnaoua, 15010 Algérie rahmounaïma@yahoo.fr

² Master 2 en Economie de l'environnement et du Développement Durable, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri Campus Hasnaoua, 15010 Algérie zlahouazi@ymail.com

³ Nous utiliserons les abréviations suivantes : DD pour Développement durable ; GDM pour Gestion des Déchets Ménagers et DM pour Déchets ménagers.

1. INTRODUCTION

Grande préoccupation des sociétés modernes, la problématique du DD⁴ est aujourd'hui incontournable et se trouve estampillée à travers les politiques de développement des différents pays du monde en fonction de leur niveau de développement. L'Algérie n'est pas en reste puisque le DD constitue une des lignes directrices du SNAT⁵ pour l'horizon 2030. Même s'il est au cœur du discours officiel, il reste cependant en marge des politiques de développement (outils insuffisants, instruments juridiques et réglementaires peu coercitifs) au vu des dégradations continues de l'environnement et du cadre de vie. Nous nous intéresserons, dans cette contribution, à la prolifération des DM et à la problématique de sa gestion à travers l'exemple de la commune de Bouzeguène, en région de Kabylie. Si le problème a pour origine des facteurs anthropiques (forte croissance démographique, urbanisation accélérée et anarchique, bouleversement dans les mœurs de consommation, etc), il s'explique aussi par les choix de modèles de développement économiques suivis par le pays. Ainsi, les mutations économiques et sociales⁶ vécues depuis quelques décennies par l'Algérie nous permet d'établir une incontestable corrélation entre l'augmentation des déchets ménagers et les nouvelles données économiques et sociales (ouverture économique, changement des modes de consommation, importations excessives, etc), le tout exacerbé par une économie de plus en plus rentière⁷. Le cas des villages enquêtés nous permet de voir que des actions locales permettent néanmoins de faire aboutir les objectifs du DD à travers une gestion participative des DM, illustrant ainsi une véritable résilience des territoires de montagne. Dans un premier lieu, nous tenterons de montrer l'ampleur du problème de l'environnement en Algérie à travers l'exemple de la GDM, sa forte corrélation avec le rythme du développement et des choix du pays, puis voir que c'est parfois moins l'efficacité des moyens étatiques mis en œuvre que la force locale qui permettent une gestion relativement durable des DM. Une enquête de terrain étayée par la grille d'analyse du DD de Villeneuve et Griffon constituent les soubassements méthodologiques de notre approche.

2. L'Algérie, des choix économiques non concomitants avec le DD

L'Etat algérien a toujours constitué un acteur du développement essentiel grâce à la rente pétrolière. Un développement largement diffusé dans les villes dont le nombre passe de 90 en 1966 à plus de 400 en 1987 et à 751 au recensement⁸ de 2008, balançant ainsi le pays d'un monde quasi rural à un monde de plus en plus urbanisé. Aujourd'hui, près de 7 habitants sur dix vivent en ville, résultat des politiques de développement, des programmes

⁴ Beaucoup d'auteurs ont écrit sur la question dont des économistes, nous n'en citons que quelques-uns : ABDELMALKI Lahsen et MUNDLER Patrick, « *Economie de l'environnement et du développement durable* », édition De Boeck, 2010 ; MANCEBO François, « *Le développement durable* », édition Armand Colin, Paris, 2006 ; PERKINS Dwight H., RADELET Steven et LINDAUER David L., « *Economie du développement* », 3^{ème} édition, Deboeck, 2008 ; TREILLET Stéphanie, « *L'économie du développement* », 2^{ème} édition, édition Armand Colin, 2007

⁵ SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire), Journal officiel N° 61 du 21 Octobre 2010

⁶ Bouyacoub Ahmed, « *Quel développement économique depuis 50 ans ?* », *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 83-102. DOI : 10.3917/come.081.0083

⁷ Nadji Safir, « *Algérie 2015 : enjeux rentiers, dérives autoritaires et perspectives* », *Maghreb - Machrek* 2014/3 (N° 221), p. 77-89. DOI 10.3917/machr.221.0077

⁸ « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S, « *Armature urbaine 2008* », ONS

de logements collectifs réalisés par l'Etat ou par des promoteurs privés. Ce rythme de développement a été doublé d'une croissance effrénée du volume des DM que même l'arsenal juridique, l'un des plus élaboré, n'a pas pu contenir. La libéralisation de l'économie dès le début des années 90, confortée par le programme d'ajustement structurel, allait entraîner un désengagement progressif de l'Etat en consacrant la primauté au marché. Corollairement, l'économie nationale est soudainement inondée de produits divers et superflus exacerbant un peu plus le problème des DM en particulier et de l'environnement en général.

2.1. Quelques rappels sur l'économie algérienne

Si l'économie et la société algérienne ont connu un développement progressif depuis l'indépendance nationale (1962), il est cependant différemment apprécié selon les paramètres socio-économiques considérés. Un taux de croissance soutenu et tiré par la rente pétrolière selon les périodes, un IDH en constante progression,... la donne environnementale ne reflète pas, néanmoins, un processus de développement écologiquement responsable. En effet, l'économie algérienne est jalonnée par des ruptures dans ses choix économiques. En quelques décennies, de profondes transformations⁹ de ses paramètres socio-économiques sont observées (démographie, IDH, population urbaine,...). L'Algérie a expérimenté deux modèles de développement opposés, le socialisme de 1962 à 1989 et l'économie de marché depuis. Ce qui n'a diminué en rien la forte présence de l'Etat et la « rentiérisme » de son économie¹⁰ impactant de fait l'environnement.

A grands traits, on peut avancer que sur la période socialisante, l'algérien demeure rural dans ses agglomérations, son mode de vie et de consommation. Si le taux d'urbanisation¹¹ est d'à peine 14% vers la fin du 19^{ème} siècle, il est de 25 % à la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale, en 1954, pour atteindre près d'un tiers en 1966. Quarante années plus tard, ce taux sera de 66%, un bouleversement qui va métamorphoser le comportement du consommateur. D'une société rurale aux habitudes alimentaires modestes, on passe à une société « de consommation » avec de nouvelles mœurs. Selon l'Office National des Statistiques¹², la dépense globale des ménages a presque triplé entre les années 2000 et 2011, notamment en milieu urbain.

En gros, on passe d'une Algérie de l'austérité, de la construction industrielle et d'un Etat fort durant les deux premières décennies après l'indépendance à une Algérie du changement et de l'ouverture, le tout financé par les hydrocarbures et les emprunts extérieurs. Dès le début des années 80, l'état de l'austérité est desserré au profit « d'une vie

⁹ Bouyacoub Ahmed, op. cité, page 85

¹⁰ Beaucoup d'écrits soutiennent cette thèse, nous citons entre autres : Nadji Safir, « Algérie 2015 : enjeux rentiers, dérives autoritaires et perspectives », *Maghreb - Machrek* 2014/3 (N° 221), p. 77-89. DOI : 10.3917/machr.221.0077 ; Benabdallah Youcef, « Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 85-85. DOI : 10.3917/come.071.0085 ; Souiah Sid-Ahmed, « Algérie : itinéraire de 50 ans d'indépendance », *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 9-9. DOI : 10.3917/come.081.0009, page 21-22

¹¹ « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S, « Armature urbaine 2008 », ONS op.cité, page 82

¹² Collections Statistiques N° 183 « Enquête sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages 2011 Dépenses de consommation des ménages algériens en 2011 » Office National des Statistiques, Mars 2014

meilleure »¹³. Sous l'effet de la crise de 1986, c'est l'économie de pénurie qui s'installe, frustrant un peu plus le consommateur algérien. Dès le début des années 90, la mise en place du Plan d'Ajustement Structurel imposé par le FMI va entraîner la libéralisation du commerce extérieur, ce qui va libérer des appétits longtemps contenus. Le nombre d'importateurs¹⁴ explose, il est estimé à plus de 31000 en 2009. Conséquence : Une déstructuration sans précédent de l'industrie nationale et corollairement, une inondation du marché national de produits hétéroclites, souvent de piètre qualité, autant de produits qui vont gonfler le volume des déchets. L'IDH a certes progressivement évolué mais n'a pas été suivi par un intérêt pour l'environnement.

Ainsi, du développement rapide¹⁵ connu par le pays, notamment depuis les années 2000, il en a résulté une aisance matérielle quasi soudaine pour tous, sans qu'il y ait une concomitance avec la responsabilité sociale envers l'environnement. Sans risque de nous tromper, on peut relier cette situation aux résultats du recensement économique entrepris en 2011¹⁶ -premier du genre en Algérie- dont les résultats dépeignent quelque peu la nouvelle donne économique. En effet, près de 90% des entreprises déclarées activent dans le secteur de la distribution, souvent de biens importés, renforçant ainsi une économie de bazar¹⁷.

D'une Algérie rurale ancrée dans des habitudes de consommations sobres et « raisonnées », on passe à une Algérie excentrique où le mimétisme, qui sur l'orient qui sur l'occident, a entraîné des bouleversements sans précédent sur la société et sur l'économie¹⁸. Ces changements brutaux dans les modes de consommation, le mimétisme, les effets de la mondialisation, etc, n'ont pas été accompagnés d'une éducation citoyenne, d'une maturation de la société, via l'école, les médias ou les mouvements associatifs. On passe sans transition de l'usage du couffin traditionnel au sachet en plastique. En bref, on peut affirmer qu'il n'y a pas eu harmonisation entre les efforts de développement du pays et le respect de l'environnement ou sa prise en considération dans les choix économiques et les politiques publiques.

Dès le début des années 2000, la forte corrélation entre la croissance économique du pays et la dégradation de l'environnement est formellement établie par le ministère de l'environnement (rapports, séminaires, campagnes de sensibilisation...), un dispositif législatif est alors mis en place. La recherche de la qualité de vie est signifiée à travers des

¹³ C'est le slogan en vogue dès l'investiture du président Chadli BenDjedid suite au décès du président Boumediene. Une restructuration de l'économie allait s'installer mettant en berne la stratégie des industries industrialisantes entamée une décennie plus tôt.

¹⁴ Marc Côte, « *L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités* », *Méditerranée* 116 | 2011, URL : <http://mediterranee.revues.org/5406>

¹⁵ Nadji Safir, op cité. L'auteur note que le développement rapide consiste en une redistribution des ressources rentières, notamment les transferts sociaux qui représentent près de 30% du PIB. Ce qui s'est répercuté sur une amélioration significative de l'Indice du Développement Humain.

¹⁶ « *Premier Recensement Economique - 2011 - Résultats définitifs de la première phase* », collections statistiques n° 172, ONS, 2012

¹⁷ Nadji Safir, « *Algérie 2015 : enjeux rentiers, dérives autoritaires et perspectives* », *Maghreb - Machrek* 2014/3 (N° 221), p. 77-89. DOI 10.3917/machr.221.0077

¹⁸ « *Compendium national sur les statistiques de l'environnement* », ONS, Alger, 2006. Dans ce rapport, on insiste sur le déphasage entre les transformations socioéconomiques observées depuis 1962 (augmentation des DM et modification de leur composition) et la gestion des DM qui n'a pas suivi.

actions visant plus le qualitatif que le quantitatif. La loi 01-19 promulguée en 2001 visait à mettre fin à la situation anarchique des déchets. Le MATE¹⁹ souligne dans ses rapports l'urgence de la question en rappelant la composition même des DM des ménages algériens, à savoir que les $\frac{3}{4}$ sont des déchets organiques, c'est-à-dire recyclables, ou biodégradables, les matières plastiques représentant moins de 3%, les papiers-cartons près de 10%... Pour mieux cerner la problématique de l'environnement, et pour se mettre au diapason des conventions internationales, des indicateurs²⁰ de DD ont été élaborés pour pouvoir mesurer le phénomène. Pour ce qui concerne la question des DM, 7 indicateurs²¹ ont fait l'objet de calcul par le ministère.

2.2. Le corollaire du développement, un gonflement des DM

De prime abord, qu'est-ce qu'on entend par DM ? La loi algérienne définit les déchets comme « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation et plus généralement toute substance, ou produit et tout bien meuble dont le propriétaire ou le détenteur se défait, projette de se défaire, ou dont il a l'obligation de se défaire ou d'éliminer ». Quant aux déchets ménagers et assimilés, ils sont définis comme « tous déchets issus des ménages ainsi que les déchets similaires issus des activités industrielles, commerciales et artisanales qui par leur nature et leur composition sont assimilés aux déchets ménagers ».

L'acuité du problème des DM apparaît quand on observe les chiffres. Ainsi, la quantité de DM générés par les algériens est estimée²² entre 10 à 12 millions de tonnes chaque année, rejetée dans plus de 3000 décharges sauvages sur plus de 150000 hectares. Ce qui coûte 0,19 % par an du PIB en impacts sur la santé et 0,13 % par an du PIB en pertes économiques²³. Ces chiffres s'ils effraient par l'amplitude du phénomène révèlent néanmoins l'opportunité de tant de ressources à valoriser, à reverser dans le potentiel de développement du pays²⁴. Les quantités de déchets produites²⁵ sont sans cesse croissantes,

¹⁹ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

²⁰ Dans le Compendium national établi en 2006, 130 indicateurs ont été définis, parmi lesquels 62 ont été établis comme directement liés à l'environnement.

²¹ Production de déchets solides municipaux ; Production de déchets dangereux ; Production de déchets solides industriels ; Composition des déchets municipaux ; Minimisation de la production de déchets ; Destination des déchets solides ménagers ; Taux de collecte des déchets ménagers.

²² Mohammed Amine Mehdi Khelladi, « *La refonte du système algérien de gestion des déchets urbains pour une internalisation optimale des externalités environnementales : l'écologie industrielle (EI) comme alternative* », *Maghreb - Machrek* 2011/3 (N° 209), p. 81-94. DOI 10.3917/machr.209.0081

²³ Selon Banque mondiale (BM) et Mediterranean Environmental Technical Assistance Programme (METAP), *Rapport sur le projet régional de gestion des déchets solides dans les pays du Mashreq et Maghreb : cas de l'Algérie, janvier 2004*, pp. 01-02 cité par MAM Khelladi (2011)

²⁴ Selon MAM Khelladi (2011) « Chaque année, 200 000 tonnes de déchets d'emballages sont rejetées, dont 95 % sont des plastiques et 0,5 % des métaux. 4 000 tonnes sont récupérées soit seulement 0,2 % du gisement. Aussi, 22 000 t/an de déchets d'activités de soins sont produites. Les Algériens utilisent près de 300 millions de piles et accumulateurs, soit plus que huit et demi d'unités par habitant/an et environ 70 % (soit 210 millions) de ces piles finissent dans la nature ou à la décharge avec les risques de contamination de par le mercure, le cadmium, le plomb, le zinc ou le lithium »

notamment dans le nord du pays, qui est à l'origine de près de la moitié du total des DM du territoire national. La production de déchets est passée²⁶ de 0.76 kg par habitant et par jour en 1980 à 0.9 en 2002 puis à 1.2 kg en 2005.

Dans le rapport²⁷ établi par le MATE, il est souligné que la question de la GDM est fortement liée à la croissance démographique et au développement urbain, l'insuffisance de la réglementation en la matière est relevée. La prise de conscience de la nécessité d'agir vite est alors soulevée, on y lit en effet, «L'Algérie se trouve dans une phase de « transition environnementale » concomitante à celle de sa « transition économique. L'ampleur des problèmes écologiques était étroitement liée au processus de développement économique et social du pays...». De plus une évaluation des coûts du MATE a permis d'estimer le manque à gagner de 5 à 7 % du PIB.

En réalité, la gestion des DM est entravée²⁸ par le coût supporté par les communes démunies de moyens financiers suffisants. La taxe d'enlèvement ménagères (T.E.O.M) est de 500 à 1000 DA/an/ménage mais son coût de recouvrement demeure très faible (20 à 30% en moyenne), ce qui oblige les communes à puiser dans le budget communal pour financer le service de gestion des DM à hauteur de 15-20%. Au-delà du problème de la gestion ramassage-tri, les collectivités locales se trouvent souvent confrontées au problème de disponibilité de sites adaptés pour aménager les décharges contrôlées, certaines communes optent alors pour l'intercommunalité.

Au-delà du gonflement physique des DM, c'est la structure de ces déchets qui a changé au profit des emballages en plastique, papier-carton. Elle demeure néanmoins dominée par les matières organiques, car le mode de consommation est de type méditerranéen. En l'absence de mode de gestion adéquat, approprié, la difficulté pour les collectivités locales est comment assurer une salubrité publique et maintenir des espaces dénués d'amoncellements d'ordures et de gravats. Plusieurs raisons sont, à l'heure actuelle, à l'origine de la défaillance d'une gestion appropriée des DM en Algérie :

- Une insuffisance en moyens humains et financiers. Selon les données du MATE²⁹, on recense 1 véhicule de collecte pour 7500 habitants. Le nombre total de véhicules recensés au niveau national en 2002 est de 4100 dont 267 bennes tasseuses et 3833 engins pour 1541 communes (un peu plus de 2 véhicules par commune, quel que soit le nombre de ses habitants) une insuffisance aggravée par le manque de moyens humains et de qualification des agents. Selon les mêmes sources, on est passé d'un agent pour 500 habitants en 1980 à un agent pour trois fois plus d'habitants en 2002.

²⁵ Brahim Djemaci, « *Impact des facteurs d'attractivité des territoires sur la production future des déchets urbains en Algérie* », *Mondes en développement* 2014/2 (n° 166), p. 113-130. DOI 10.3917/med.166.0113. Selon cet auteur, la quantité des DM sera de près de trois fois plus en 2025 par rapport à 2007.

²⁶ Brahim Djemaci, Op. Cité, page 113

²⁷ *Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD)*, Janvier 2002, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE)

²⁸ Arezki CHENANE, « *Analyse des coûts de la gestion des déchets ménagers en Algérie à travers la problématique des décharges publiques : Cas des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou* », *Revue Campus* n°11, 2008, UMMTO

²⁹ Rapport du MATE, op cité. Nous n'avons pas pu trouver des données plus récentes.

- L'insuffisance des moyens matériels a pour conséquence la faiblesse dans la fréquence de la collecte. Il n'y a pas de corrélation entre celle-ci et la quantité des DM qui croît sans cesse.
- La prolifération de décharges sauvages et non contrôlées situées aux abords des villes, des oueds ou des routes ou sur des espaces agricoles. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou on recense officiellement plus de 1236 décharges sauvages en 2008 mais en réalité chaque village a au moins deux décharges sauvages, c'est-à-dire, probablement plus de 3000 dépotoirs anarchiques.
- La gestion des DM se trouve, dans les faits, réduite à la collecte et à la mise en dépotoir. Toutes les autres opérations, prévues et consignées par la loi en sont absentes, le tri, la valorisation, l'élimination des déchets, ... sont rarement réalisées. L'incinération se trouvant être l'issue finale des DM collectés.
- Depuis 2001, les pouvoirs publics ont mis en place des centres d'enfouissement technique (CET) au niveau national comme mode d'élimination des déchets. Conçus pour une durée de vie de 20 ans, la majorité est aujourd'hui saturée, la mauvaise gestion est mise en cause mais aussi l'absence de centres de tri et de traitement.

L'ouverture économique qu'a connue l'Algérie dans les années 1990, dans un contexte de globalisation des échanges, a rendu ses frontières poreuses, favorisant les importations tous azimuts de produits de tout genre et exacerbant la surconsommation de produits superflus, souvent à base de matériaux synthétiques, non biodégradables, mimant ainsi les sociétés de consommation des pays développés. D'autre part, les processus productifs recourent de plus en plus aux dérivés chimiques et synthétiques augmentant ainsi les quantités de déchets et métamorphosant leur composition. D'un profil organique on passe à un profil complexe mêlant le plastique, le synthétique et autre élément composite présentant souvent de grands risques pour la santé humaine et celle de la planète car non dégradables. Rappelons que les déchets terminent leur vie dans les décharges, c'est-à-dire jetés dans un dépotoir, l'opération la moins « couteuse » par rapport à l'incinération ou le compostage par exemple.

2.3. Des outils et instruments élaborés mais inefficace à l'ombre de la rente

La prise de conscience « institutionnelle » de l'intérêt pour l'environnement n'est venue qu'après coup, c'est-à-dire dès le début des années 2000. Tout un arsenal juridique³⁰ a été mis en place depuis, accompagnant théoriquement les programmes de relance économique. Un ministère de l'environnement est créé en 2001 consacrant cet intérêt, d'autres structures spécialisée sur la question des déchets sont mises en place comme l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable, l'Agence Nationale des Déchets, Les directions de l'environnement des wilayas Un plan national pour l'environnement a été élaboré et la question de la gestion des déchets solides urbains a

³⁰ Abdelmajid Ramdane , « *La politique de protection de l'environnement en algérie: réalisations et échecs* », Revue « ELWAHAT » pour les Recherches et les Etudes **Volume 04 Numéro 03**, 2011 (Université de Ghardaia) <http://elwahaat.univ-ghardaia.dz>

été prise en charge pour l'ensemble des wilayas du pays, l'objectif principal étant l'éradication des décharges sauvages en mettant sur pied des structures comme les CET.

En réalité, les efforts de développement ont toujours été réalisés en ignorant les implications écologiques et les problèmes environnementaux. La législation en matière environnementale est très étoffée, d'ailleurs, l'Algérie est considérée comme très avancée en la matière³¹. De plus, les pouvoirs publics ont créé un programme national de gestion rationnelle des déchets ménagers et assimilés (PROGDEM)³² et le plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) dans le cadre de la stratégie nationale de protection de l'environnement. D'autres actions ont été entreprises en vue d'associer les collectivités locales, le secteur privé et la société civile dans le cadre de l'adhésion de l'Algérie aux conventions internationales sur l'environnement. C'est ainsi que des accords bilatéraux³³ ont été signés avec des pays dans le cadre du DD et de la gestion des DM où il est bien précisé la volonté du pays de remédier au problème. Outre la coopération technique, il s'agit bien d'un transfert de connaissance et d'apprentissage pour gérer efficacement les DM.

Selon l'AND (Agence Nationale des Déchets)³⁴ la production de déchets ménagers³⁵ est estimée à environ 10,3 MT en 2013, elle dépassera 12 MT en 2020 et approchera les 17 MT en 2030. Le plastique est le second composant des déchets ménagers d'un ménage algérien résultant de la forte tendance aux produits emballés et leur effet design, les bouteilles de plastique pour les huiles, le lait et les boissons diverses et le sachet en plastique, devenu, avec le temps l'emballage de prédilection.

3. La GDM a travers l'exemple de la commune de Bouzeguene

Si le problème des DM est alarmant au niveau national, la wilaya de Tizi-Ouzou, zone de notre étude, n'en n'est pas épargnée. Avec une densité démographique³⁶ et un nombre

³¹ Abdelmajid RAMDANE, op cité

³² Le PROGDEM est une démarche intégrée et graduelle de la gestion des déchets dans le cadre de la politique environnementale. Parmi ses objectifs supprimer les décharges sauvages, organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets municipaux mais aussi l'aménagement et l'équipement des centres d'enfouissement technique dans tout le pays.

³³ RADP, Coopération Algéro-Belge Identification des Interventions en matière de Coopération Bilatérale Directe PC 2014-2017 Fiche d'identification de l'Appui à la Gestion Intégrée des Déchets (AGID)

³⁴ LAHOUZI Zidane, « *La gestion des déchets ménagers : exemple d'une gestion participative durable locale, cas de la commune de Bouzeguène* », Mémoire de fin d'études, Master en Sciences Economiques, Option : Economie de Développement Durable et de l'Environnement, 2015

³⁵ Les déchets ménagers sont composés essentiellement des matières organiques avec un taux de 70%, suivi par le plastique avec un taux de 10%, puis le papier/carton à 8%, métaux à 4%, verre à 3% et enfin divers avec un taux de 5%. Cette composition reflète le mode de consommation des ménages algériens de type méditerranéen basé en grande partie sur les produits frais (fruits et légumes) et la quasi absence des produits de conserve et de surgelés.

³⁶ AGHARMIOU-RAHMOUN Naïma « *Une urbanisation linéaire, échec de la planification urbaine par les PDAU l'exemple de la wilaya de Tizi-Ouzou* », in Revue « Les cahiers du CREAD », n°102-2012. La densité démographique est de de 385 ha/km2 moyenne pour la wilaya pour 2010, dépassant les 1000 pour certains villages de montagne, densités des plus fortes en Méditerranée.

d'agglomérations³⁷ des plus élevée du pays, (plus de 1500 villages, 33 villes officiellement reconnues), cette région souffre de la prolifération des décharges sauvages et de leur gestion. La quantité de déchets générés quotidiennement par les 67 communes de la wilaya est estimée³⁸ en 2015 à 1792.97 tonnes/jour (pour une population de 1156758 habitants) et avoisinera les 2000 tonnes en 2030 selon la même source, les calculs ayant été faits sur la base d'une production quotidienne de 0.8 kg de déchets par jour et par habitant. Le PAWTO rappelle que ces déchets, sont rejetés dans la nature puis incinérés, aggravant la détérioration du cadre de vie. De plus, une « gestion » informelle des déchets s'est installée au sein même des décharges par la récupération et la collecte d'objets divers par des individus au risque de leur santé.

3.1. La résilience des villages

L'exemple étudié ici illustre une démarche innovante, car il s'agit de la résilience des villages face au problème de la dégradation de l'environnement qui a amené les acteurs locaux à aller vers une gouvernance participative.

Située à 65 km à l'est de la ville de Tizi-Ouzou, chef-lieu de wilaya, la commune de Bouzeguène est habitée par près 25000 habitants avec une densité démographique de près de 500 hab./km². Comme pour le reste de la Kabylie, la région est dominée par de gros villages, dépassant parfois le seuil de 7 000 âmes avec ce trait atypique la caractérisant, à savoir l'entraide, le communautarisme, un sens profond de l'appartenance locale, une spécificité culturelle ancestrale imprégnée de l'entraide, du partage, du respect de la vie communautaire³⁹. Ces aspects apparaissent à travers un mouvement associatif local très engagé via l'action citoyenne et les comités de villages, prenant souvent le relais quand il y a une défaillance des services publics. Ce sont autant de valeurs qui constituent aujourd'hui des facteurs favorables pour un développement sain et durable.

Comme pour beaucoup d'autres communes, le problème de la GDM se pose avec acuité pour Bouzeguène. Devant l'insuffisance des moyens matériels et financiers, les collectivités locales ont du mal à en assurer le transport et le traitement des quantités sans cesse croissantes. Le constat est alarmant : rues insalubres, poubelles et sacs éventrés par des animaux errants jonchant les abords des agglomérations, formation hasardeuse de dépotoirs. Les solutions préconisées depuis le début des années 2000, à l'exemple des centres d'enfouissement techniques (CET), s'avèrent non adaptées aux exigences réelles du terrain tant en termes de confort de la population qu'en termes économiques (coûts, absence de tri....).

Pour aborder la question de la GDM dans cette commune, une enquête de terrain a été menée auprès de ses 24 villages. A l'origine de la résilience des territoires de la commune, c'est l'amoncellement excessif des déchets ménagers au niveau de toutes les agglomérations,

³⁷ Le nombre d'agglomérations au niveau national, toutes strates confondues, passe de 1736 en 1966 à 3470 en 1987 puis à 4563 en 2008. Il est multiplié par 2.5 entre 1987 et 2008.

³⁸ Selon nos calculs à partir des données du Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou (PAWTO), « Déclinons des perspectives, recommandations et programmes d'action par aire de planification », rapport final, 2012

³⁹ CARRIERE Jean-Paul « *le développement territorial durable : une voie stratégique de résilience des territoires ?* », Recista científica Monfrague DESARROLLO RESILIENTE, Volume II, N° 2 (enero de 2014) <http://www.monfragueresiliente.com/>

une détérioration du cadre de vie en dépit de l'existence d'une décharge communale contrôlée. Suite à ce constat alarmant, la population villageoise, avec la participation du mouvement associatif et des comités de village, s'est manifestée pour fermer la décharge communale, ce qui a aggravé plus le problème. Certains villages ont alors vite réagi et mis sur pied une initiative locale pour prendre en charge eux même la question.

La GDM est assurée habituellement par les services publics locaux, comme stipulé par la réglementation en vigueur, mais pour le cas de certains villages, dont l'exemple étudié ici, les comités de village ont un rôle actif avéré. Dans la commune de Bouzeguène, le service public de la GDM est quasi absent sauf pour le chef-lieu de commune. De plus, les entreprises qui en sont responsables ne font que le ramassage et la collecte des déchets qui sont ensuite déversés dans la décharge communale, sans aucun tri ni recyclage. Le reste des villages, souvent de grosse taille, ne bénéficient pas de cette prestation et n'ont droit qu'à une maigre aide matérielle se limitant à la fourniture de bacs à ordures, ce qui aggrave la situation. La dynamique associative fortement ancrée dans cette commune a été mise à profit pour pallier au problème et toute une stratégie en a été élaborée. Alors que les associations se chargent du volet environnemental (gestion des déchets : le tri, la collecte..., sensibilisation et l'éducation à l'environnement), les comités de village assurent les aspects économiques et sociaux. En l'absence d'entreprises de recyclage et de tri, ce sont les citoyens, via les associations, qui s'en chargent, la femme, jouant un rôle très actif dans l'opération de tri par exemple.

3.2. Methodologie : choix du cas empirique

Une observation globale nous a permis de collecter les données sur la GDM au niveau des 24 villages de la commune pour faire un état des lieux, puis une observation plus fine nous a permis de repérer des indicateurs d'analyse. Ainsi, deux moments du phénomène sont repérés, avant et après la fermeture de la décharge communale située dans le chef-lieu de commune. C'est dans cette décharge qu'étaient déversés les déchets ménagers de tous les villages de la commune. Officiellement il s'agissait d'une décharge contrôlée, mais dans les faits elle ne représentait qu'un dépotoir où s'amoncelaient des immondices de toute nature qui finissaient par être incinérés, ce qui dégradait fortement le cadre de vie et polluait l'atmosphère. Cette situation dépassait les moyens de la commune et exaspérait les citoyens qui ont vite pris les choses en main en activant le levier associatif.

Notre démarche a consisté d'abord en des visites de terrain au niveau des 24 villages, puis nous avons recueilli des informations auprès des responsables locaux et des comités et associations de chaque village en prenant un maximum de photos pour étayer nos propos. Un deuxième type d'observation nous a permis de classer les villages selon les modes de gestion des DM en considérant les paramètres suivants : le tri, la collecte, la valorisation et l'élimination.

3.3. La grille d'analyse du DD⁴⁰

La grille d'analyse⁴¹ du DD utilisée habituellement dans les pays développés s'avère intéressante comme méthode de travail dans le cas présent. Le désir de vérifier sur le terrain de tels outils pour le cas de gouvernance locale des DM, nous a motivés à plus d'un titre. Il s'agit bien d'un aspect au cœur des préoccupations d'aujourd'hui tant pour les pays développés que pour les pays en développement. De plus, le problème qui se pose en matière de déchets ménagers en Algérie, et dans les pays en développement de manière générale, est relativement moins violent par rapport aux fortes émissions vues dans le reste du monde. Il est pourtant urgent de repenser sa gestion non seulement à des fins de DD mais aussi comme nouvelle alternative de développement pour un pays, comme l'Algérie, fortement amarré aux hydrocarbures.

Inspirée des textes et conventions internationales⁴², la grille Villeneuve et Riffon est un outil qui permet une réflexion sur un projet donné en mobilisant les principales questions du DD à savoir l'environnement, l'économie, le social, la gouvernance et l'éthique. Pour notre cas, nous n'avons pas considéré la dernière question. La particularité de cet instrument d'analyse est de vérifier les effets de la synergie des acteurs locaux, comme pour notre cas.

Selon les auteurs, une formation préalable est nécessaire avant d'aborder la grille d'analyse, chose dont nous n'avons malheureusement pas pu bénéficier. Ce handicap n'a pas empêché notre obstination à tenter le risque de tester cet outil. Rappelons-en les grandes lignes.

La grille⁴³ comporte 35 thèmes de DD déclinées en questions et se rattachant aux six dimensions du DD (éthique, écologique, sociale, économique, culturelle et de gouvernance). Six tableaux comportant des questions relatives à chaque thème sont prévus pour l'analyse. Les questions sont dès le départ pondérées⁴⁴ en fonction de leur importance dans le projet (il s'agit ici de l'importance de chaque étape dans la GDM) puis on procède à l'évaluation des réponses sur une échelle de 0 à 100% pour déterminer la performance du projet et enfin on procède à la bonification et commentaires pour proposer les actions à entreprendre.

Pour opérationnaliser la grille de Villeneuve et Riffon pour le cas de la GDM dans la commune de Bouzeguène, nous avons scindé les villages en différents groupes en les hiérarchisant selon leur degré d'implication dans une gestion durable. Nous avons pensé hiérarchiser les modes de gestion en privilégiant ceux qui auront le moins d'impacts sur l'environnement autrement dit, la réduction à la source de la plus grande quantité possible de déchets ; leur réemploi ; leur recyclage ou autres formes de valorisation ; n'éliminer en fin de parcours que le déchet ultime. Puis, nous nous sommes intéressés à deux groupes particuliers de villages. Le groupe 1, il s'agit des villages les plus engagés et le groupe 5, ce sont les villages les moins investis dans la question. L'analyse se résume en trois étapes :

⁴⁰ Villeneuve Claude et Riffon Olivier « *Comment réaliser une analyse de développement durable?* » Guide d'utilisation de la grille d'analyse de la Chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil », Université du Québec à Chicoutimi Novembre 2011. <http://ecoconseil.uqac.ca/>

⁴¹ Un outil opérationnel et pragmatique du DD selon Villeneuve et Griffon.

⁴² Villeneuve et al. Op. Cité, page 3

⁴³ Villeneuve et al. « *35 questions pour une réflexion plus large sur le développement durable* », Chaire en Eco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi, 2014, pages 2 et suivantes.

⁴⁴ La pondération va de 1 à 3 selon l'objectif : souhaitable ; nécessaire ; indispensable

- Evaluer les modes de gestion des deux groupes choisis pour voir lequel est le plus engagé dans la gestion durable des DM ;
- Voir comment la dimension gouvernance pourrait renforcer les autres dimensions du DD, l'économique, le social et l'environnemental ;
- Proposer des pistes de bonifications, une étape essentielle de la grille.

Les thèmes prévus dans la grille ont été formulés sous forme de questions adressées aux associations et comités de village. Chacun des deux groupes choisis est représenté par un village, en l'occurrence Taourirt pour le groupe 1 et l'APC⁴⁵ pour le groupe 5, seule responsable public de la gestion des DM. Pour l'analyse des données nous avons utilisé le tétraèdre réalisé à l'aide des logiciels Word et Excel 2007.

4. Les resultats de l'enquete

Nous avons noté plus haut que face à la dégradation du cadre de vie suite à une mauvaise gestion de la décharge publique communale, une résilience de certains villages est née d'abord en procédant à la fermeture de cette décharge puis en actionnant un mode de gestion participative locale propre. Dans ce point nous présentons cet état de fait puis procédons à l'analyse de la grille, fruit de nos enquêtes de terrain.

4.1. Situation de la gdm avant et apres la fermeture de la decharge D'AZAGHAR

Deux moments caractérisent les données de notre enquête, avant et après la fermeture de la décharge communale (Juin 2015) dite AZAGHAR, aménagée il y a une vingtaine d'années.

Avant la fermeture de la décharge publique

Tous les villages de la commune souffrent d'un état de dégradation de l'environnement avancé à cause d'une gestion anarchique des DM. Les quelques 25000 habitants génèrent annuellement aux environs de 4407 tonnes de DM soit 12591.4 m³ selon les estimations de l'AND. Ces déchets sont en grande partie non collectés par les services publics et donc abandonnés par les habitants dans la nature, jetés dans des cours d'eau ou aux abords des routes. Ceux collectés par la commune, au niveau des différents villages, sont mis dans une décharge « règlementée ». Officiellement, il s'agit d'une décharge contrôlée mais dans les faits, les DM y sont juste entreposés puis incinérés. D'autres communes (Illoula, Souamaa, Ifigha, Mekla, d'Azazga...) y jettent aussi leurs déchets ce qui gonfle la quantité d'immondices déversés, chose qui a exaspéré les habitant qui vivent une dégradation chronique de leur cadre de vie. L'espace communal est devenu un dépotoir à ciel ouvert. La figure 1 nous montre la dissémination des décharges sauvages au niveau de la commune de Bouzeguène.

⁴⁵ APC n'est pas le nom d'un village mais l'acronyme de l'Assemblée Populaire Communale pour signifier le chef-lieu de la commune de Bouzeguène.

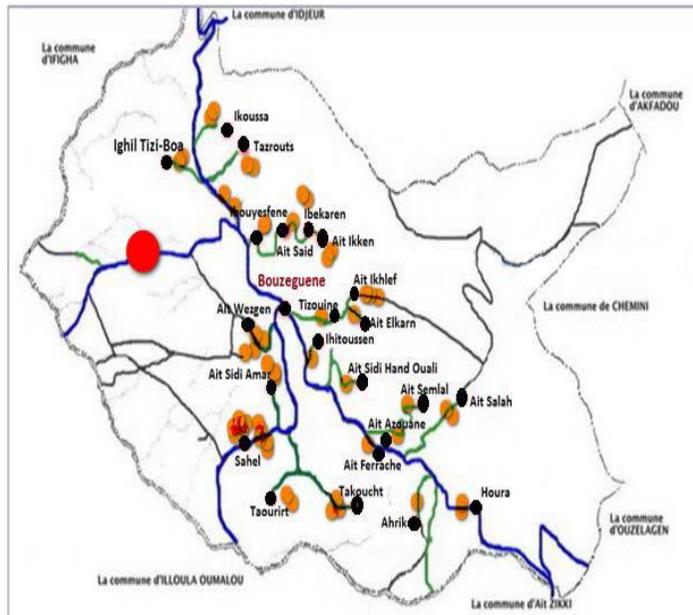


Figure 1. Nombre de décharges sauvages dans la commune de Bouzeguène (Avant la fermeture de la décharge communale)
 Source Lahouazi Zidane, Mémoire Master, page 69

Les points oranges représentent les dépotoirs, les points noirs, les villages, le grand point rouge, la décharge communale. Cette figure nous montre bien que les villages sont envahis par les décharges sauvages, pour certains villages, on en recense plus de 3 ou quatre, la commune devenant une dispersion de dépotoirs. A chaque village s’agglutine une ou plusieurs décharges, c’est dire le degré d’insalubrité de toute la commune. Dans le village de Sahel par exemple, on ne recense pas moins de 24 dépotoirs, c’est-à-dire autant que le nombre de villages dans toute la commune, une situation s’expliquant par une absence totale du service de ramassage des DM.

Après la fermeture de la décharge publique

Il faut souligner qu’après la décision de fermeture de la décharge d’Azaghar en juin 2015 décidée par la coordination des comités de villages, une cinquantaine de dépotoirs sporadiques sont apparus à travers la commune, car aucun endroit dédié à la réception des DM n’était prévu. Cette situation a tout de même trouvé un dénouement puisque les citoyens ont été contraints de réagir notamment dans les villages de Taourirt, Sahel, Ait Salah, Ihitoussen, Tizouine, Tazrouts. Les trois premiers ont tout simplement mis en œuvre un système de gestion, le tri et la valorisation par compostage. Ce qui a permis à la commune d’arriver à une autre situation qu’on appellera celle de l’après fermeture de la décharge d’Azaghar, comme on peut le voir sur la figure 2.

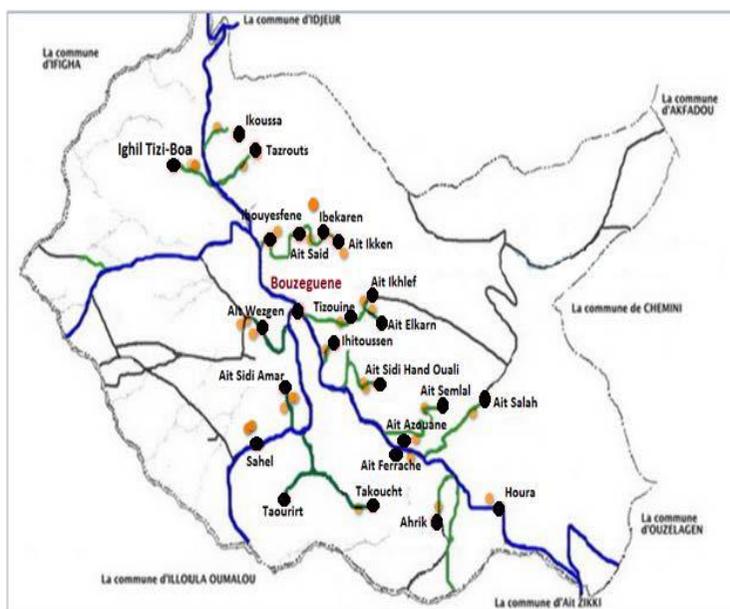


Figure 2. Nombre de décharges sauvages dans la commune de Bouzeguène (Après la fermeture de la décharge communale)

Source : Lahouazi Zidane, Mémoire Master, page 71

La figure 2 nous montre une situation nettement meilleure par rapport à la situation 1. La décharge communale hautement polluante a non seulement disparu mais a entraîné l'extinction de tous les dépotoirs qu'elle a engendrés. Seuls quelques villages continuent de souffrir de la présence de ces décharges sauvages.

4.2. Analyse de la grille d'analyse de développement durable

L'observation et le croisement de diverses données nous a permis de construire cinq groupes de villages selon les différents types de GDM :

Groupe 1

Il s'agit des villages les plus impliqués dans la gestion durable des DM en l'occurrence Taourirt, Sahel et Ait Salah. Pour ces villages, les opérations de tri des déchets à la source, la collecte, la valorisation par le compostage et l'élimination des déchets non recyclables, sont assurées. De plus, c'est toute la communauté qui y participe notamment les femmes. Comme cas illustratif de ce groupe, nous avons pris le village de Taourirt où nous avons observé une gestion des DM somme toute très basique mais combien efficace. Les villageois trient les déchets à la maison, puis les y déposent dans le centre de tri se trouvant au milieu du village, cette collecte volontaire implique ainsi l'ensemble de la population. Le « centre de tri » est un espace où plusieurs bacs sont entreposés pour chaque type de déchet (4 bacs pour le verre et 1 bac pour les médicaments), d'autres grands caissons sont destinés pour les cannettes et autre déchets à base d'aluminium ou de produits plastiques... Six composteurs sont aussi installés pour les déchets organiques (rappelons que les déchets

ménagers sont constitués pour les trois quart des déchets organiques). Enfin, pour les autres déchets non récupérables, un incinérateur fabriqué par les villageois eux-mêmes a été aménagé.

Groupe 2

Il représente les villages estimés être moins avancés dans la gestion des déchets ménagers puisque la gestion se résume au tri sans valorisation de déchets avec des décharges clôturées utilisées pour incinérer les déchets non triés ou valorisés.

Groupe 3

Il regroupe les villages qui n'ont aucune gestion des déchets ménagers ni tri, ni valorisation. Les déchets sont soit transportés pour être incinérés dans une décharge sauvage, soit jetés sans aucun traitement préalable ce qui contribue à la création des décharges sauvages.

Groupe 4

Comme pour le groupe 3, les villages de ce groupe n'ont pas un mode de gestion spécifique des DM mais se sont engagés néanmoins dans la construction de centres de tri.

Groupe 5

Il s'agit ici du chef-lieu de la commune et du plateau Loudha pour lesquels la collecte et le traitement des déchets ménagers sont assurés par les services de la commune. Mais les déchets ne sont pas triés à la source et sont directement transportés vers le centre d'enfouissement technique de Oued Fali (dans la ville de Tizi-Ouzou). Les agglomérations concernées ici voient des dépotoirs se proliférer.

Pour l'exploitation de la grille d'analyse du DD de Villeneuve et Griffon nous avons considéré le premier et le dernier groupe puis choisi un village pour chacun des groupes. Les thèmes de la grille sont formulés en questions adressés aux différents acteurs locaux.

Groupe 5

Les résultats obtenus pour ce groupe (voir tableau 1 en annexe), nous indiquent que la grande partie des thèmes sont faiblement appréciés en raison d'une quasi absence d'une gestion durable et encore moins participative des DM. Ce qui permet à la grille de nous dire que les quatre dimensions du DD sont nécessaires voire indispensables pour aboutir à une gestion durable des DM. D'ailleurs, ils sont évalués à 0% comme on peut le voir sur le tableau 1(en annexe) où on peut lire qu'aucun des thèmes de la grille n'est jugé souhaitable.

Autrement dit et considérant le tableau 2 (qui nous donne une synthèse globale du tableau 1), le mode de gestion des déchets ménagers dans le groupe 5 est écologique à seulement 5%, social à 9 %, économique à 13 % avec une gouvernance à 13%.

Tableau 2 : Résultats globaux des trois dimensions du groupe 5

Dimensions	Note
Environnementale	5
Sociale	9
Economique	13
Gouvernance	13

Source: Lahouazi Z., mémoire de Master, page 75

Les différentes dimensions du DD peuvent être appréciées dans la figure 3 qui dénote bien l'éloignement de ce groupe de villages des modes de gestion durable des DM, dans le langage de cette grille il s'agit bien de la faiblesse des résultats de ce projet.

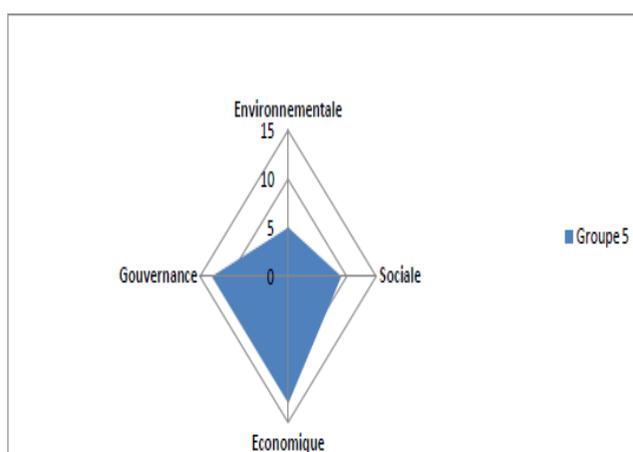


Figure 3. Grille de développement durable du groupe 5

Source : Lahouazi Z., mémoire de Master, page 76

Groupe 1 (Taourirt)

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 3 (en annexe). Dans les cas de ce groupe, nous avons considéré le village de Taourirt où nous pouvons lire que les évaluations sont en majorité égales à 90 % dans les quatre dimensions, seuls quelques thèmes sont faiblement évalués. Le tableau 4 nous résume ces conclusions puisqu'il nous donne une tendance très prometteuse du respect des préceptes du DD avec des évaluations relativement satisfaisantes notamment pour la gouvernance.

Tableau 3 : Résultats globaux des trois dimensions du groupe 1

Dimensions	Note
Environnementale	61,3
Sociale	69
Economique	55,7
Gouvernance	90

Source : Lahouazi Z., mémoire de Master, page 78

Ainsi, le mode de gestion des déchets ménagers dans ce groupe de villages est très proche des dimensions du DD puisqu'il est écologique à environ 61 %, social à 69 % et économique à 55,7 %. La dimension gouvernance est celle qui obtient la meilleure évaluation avec 90%. La figure suivante indique que pour les dimensions environnementale, sociale et économique les évaluations sont presque les mêmes alors que celle de la gouvernance elle est fortement appréciée ce qui s'explique par la forte présence d'une gestion participative des déchets dans ce groupe.

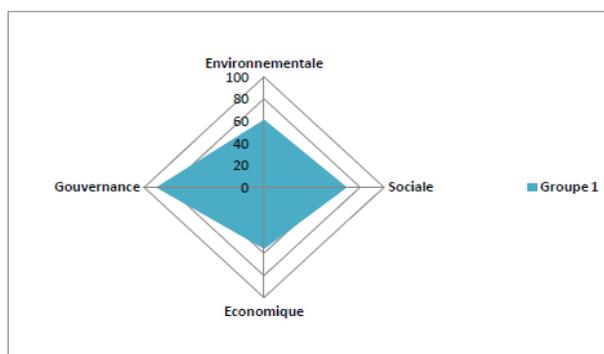


Figure 4 : grille de développement durable du groupe 1

Source : Lahouazi, mémoire de master, page 79

Si nous comparons les modes de gestion des DM entre les deux cas étudiés, les groupes 1 et 5, nous pouvons amplement estimer les écarts, voire le fossé séparant les deux modes de gestion des DM comme nous le montre le tableau 5.

Tableau 5 : Comparaison de l'évaluation entre les groupes 1 et 5

Dimensions	Groupe 1 (Taourirt)	Groupe 5 (APC)
Environnementale	61,3	5
Sociale	69	9
Economique	55,7	13
Gouvernance	90	13

Source : Lahouazi Z., mémoire de Master, page 79

Les résultats sont stupéfiants concernant les quatre dimensions du DD considérées dans le cadre de la grille d'analyse. En gros, on passe d'une situation de quasi absence des principes de DD, le cas des villages du groupe 5, à une situation plutôt prometteuse, et même encourageante, le cas des villages du groupe 1. Si les dimensions environnement, sociale et économique s'affichent fortement dans le cas du groupe 1 elles sont pour ainsi dire nulles pour le cas du groupe 5. Mais la dimension la plus significative est sans doute celle de la gouvernance, très présente, appréciée, dans les villages du groupe 1. La figure 5 permet de récapituler ces constats et montre les deux situations extrêmes révélant une dynamique territoriale différenciée s'expliquant par l'énergie et la force des acteurs locaux.

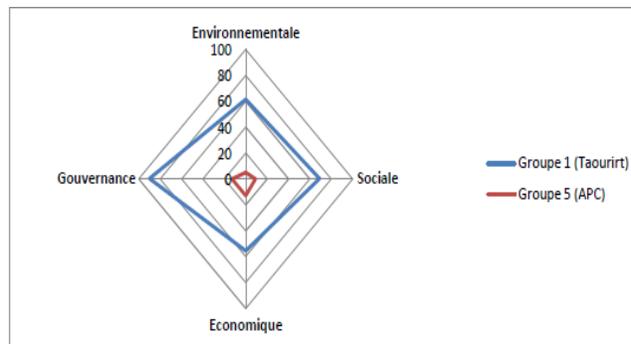


Figure 5. Grille comparative des résultats de l'évaluation des groupes 1 et 5

Source Lahouazi Z., mémoire de Master, page 80

Cette figure montre l'extrême faiblesse du groupe 5 dans son implication dans les quatre dimensions du DD, à l'inverse, le groupe 1 affiche une adhésion quasi-totale aux mêmes principes. Deux cas extrêmes comme nous l'avons noté plus haut qui révèlent qu'il existe des forces territoriales manifestes, qu'elles pourraient n'être que latentes ailleurs.

Pour mieux approfondir l'analyse, la démarche de Villeneuve et Riffon prévoit ce qu'ils appellent des pistes de bonification et de priorisation du projet afin de situer les forces et les faiblesses, pour notre cas, la gestion durable des DM pour les villages examinés. Les tableaux 1 et 3 (en annexe) résument cet aspect de l'analyse, la numérotation de la première colonne du tableau indique les différents thèmes pour les quatre dimensions étudiées. Ainsi ont été repérés les points forts et les points faibles pour chaque mode de gestion pour le cas des deux groupes de villages étudiés.

Tableau 6. Résultats de la priorisation et pistes de bonification proposées pour les villages du groupe1

N° du Thème	Pond	Eva	Priorisation	Pistes de bonification
Environnementale				
1	3	5	Réagir	Les habitants doivent réduire leurs déchets à la source à travers la consommation responsable
2	3	90	Conforter	
3	3	5	Réagir	La réutilisation des anciens contenants afin de réduire les déchets produits
4	2	90	Conforter	
5	2	90	Conforter	
6	3	90	Conforter	
7	2	90	Conforter	
8	3	90	Conforter	
9	3	30	Réagir	Incinerer les déchets ultimes dans les normes
Sociale				
1	3	90	Conforter	
2	2	70	Conforter	
3	3	90	Conforter	
4	2	5	Agir	Mettre en place des actions de coopérations dans le cadre économique et environnemental
Economique				
1	2	90	Conforter	
2	2	90	Conforter	
3	3	30	Réagir	Créer plus d'emploi en introduisant des femmes au foyer et des handicapés Commercialiser plus de déchets recyclables (papier, verre, métaux)
Gouvernance				
1	3	90	Conforter	
2	3	90	Conforter	

Source : Lahouazi Z., mémoire de Master, page 81

Ce tableau récapitule l'analyse de la GDM dans les villages du groupe 1 et appuie notre première appréciation à savoir la performance de ce groupe au niveau des différentes dimensions du DD considérées ici. Certains thèmes nécessitent de réagir (s'agissant de l'incinération des déchets ultimes, de la réutilisation des anciens contenants ou de la création de plus d'emplois) d'autres thèmes incitent à agir (à propos du développement de liens avec les populations voisines par exemple), la recommandation dans ce dernier cas est de développer plus de coopération avec l'extérieur. Pour la grande partie des thèmes, notamment ceux relatifs à la dimension environnementale, l'analyse recommande de conforter la démarche en maintenant les actions de GDM initiés par le groupe.

Nous allons voir que pour le groupe 5, nous avons des résultats opposés comme nous le montre le tableau 7. Aucune option de confortation n'est recommandée, à l'inverse, tout est en option « agir » ou à « réagir », les dimensions environnementales et de gouvernance sont les plus critiques. Ces résultats illustrent l'urgence de tout repenser en matière de GDM pour les villages de ce groupe. Les pistes de bonifications ou les recommandations issues de cette analyse montrent combien tout est à faire, à construire et à repenser si les villages veulent atteindre les objectifs d'une gestion durable des DM.

Tableau 7. Résultats de la priorisation et pistes de bonification proposées pour les villages du groupe 5

N° du Thème	Pond	Eva	Priorisation	Pistes de bonification
Environnementale				
1	3	0	Réagir	Inciter les habitants à réduire leurs déchets
2	3	0	Réagir	Encourager les habitants à appliquer le tri à la source
3	3	0	Réagir	La réutilisation doit être favorisée afin de réduire la production de déchets
4	2	50	Agir	Mettre en place un système de collecte sélective
5	2	0	Agir	
6	3	0	Réagir	Mettre en place un centre de tri
7	2	0	Agir	Éliminer les dépôts sauvages pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine
8	3	0	Réagir	Valoriser les déchets biodégradables à l'échelle individuelle ou collective
9	3	10	Réagir	Enfouir ou incinérer les déchets ultimes dans les normes respectant l'environnement
Sociale				
1	3	30	Réagir	Informar la population sur les modes de gestion des déchets ménagers mis en place
2	2	0	Agir	Renforcer les liens sociaux à travers la création d'emplois
3	3	25	Réagir	Impliquer les citoyens dans la prise de décision
4	2	0	Agir	Développer l'intercommunalité
Economique				
1	2	45	Agir	Réduire les coûts de gestion à travers la mise en place d'un système de gestion des déchets moins coûteux
2	2	0	Agir	Mettre en place un système de taxation acceptable (moins cher) pour les habitants
3	3	0	Réagir	Créer plus d'emplois à travers le développement de recyclage
Gouvernance				
1	3	22	Réagir	Faire participer tous les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des modes adéquats de gestion des déchets ménagers
2	3	0	Réagir	La prise de décision doit suivre un fonctionnement démocratique

Source : Lahouazi Z., mémoire de Master, page 82

La grille d'analyse de Villeneuve et Griffon pour la GDM dans les villages de la commune de Bouzeguene, nous permet deux grandes conclusions.

- En considérant les quatre dimensions du DD à travers les différents thèmes, déclinés en questions pour les acteurs enquêtés, nous avons pu hiérarchiser les modes de GDM du plus impliqué au moins impliqué. Deux groupes de villages émergent du lot, le plus proches des objectifs du DD et celui qui en est le plus éloigné.
- Là où il y a une gestion participative impliquant les différents acteurs locaux, il y a une performance visible, le village de Taourirt en est un parfait exemple. La note globale

permise par la grille est de 61.3%, une note acceptable, ce qui signifie que les dimensions du DD sont bien présentes dans le projet. A l'inverse, le groupe 5 représenté par le village chef-lieu de commune n'a qu'une note de 5%, proche de zéro et donc révélateur d'une situation désastreuse car selon la grille utilisée, une note inférieure à 40% ne permet pas à un projet d'aboutir dans la voie du DD.

En somme, le résultat le plus significatif de notre analyse c'est que là où il y a une gestion participative locale, c'est là où il y a une nette amélioration du cadre de vie avec la mise en place des modes de gestion efficaces (collecte sélective, tri, valorisation des déchets). A l'inverse, là où la gestion des DM incombe aux autorités publiques, la situation est des plus affligeantes. L'importance de l'implication des acteurs locaux s'avère être un véritable salut pour une bonne gouvernance.

4. Conclusion

Dans un contexte de dégradation préoccupant du cadre de vie doublé d'un problème d'incapacité des pouvoirs publics d'y faire face, la commune de Bouzeguène s'impose comme un exemple à citer en matière de gestion durable des DM. Ainsi, la mobilisation des acteurs locaux, la synergie de leurs efforts a permis d'atténuer quelque peu le problème. Les modes de gestion dignes des préceptes du DD ont permis de mettre certains villages sur le podium des villages les plus propres de la Kabylie⁴⁶.

Dans le discours officiel, les pouvoirs publics interpellent les collectivités locales à s'impliquer davantage dans la question environnementale en prenant des initiatives à la hauteur de leurs besoins et moyens⁴⁷. Mais dans le contexte actuel de l'économie algérienne, à l'heure où les recettes de l'Etat⁴⁸ s'amointrissent avec la chute des prix du pétrole, ne s'agit-il pas d'une fuite en avant et d'un discours populiste renvoyant la responsabilité de l'état actuel de la dégradation de l'environnement aux responsables locaux lesquels n'ont pas toujours les marges de manœuvre pour agir.

La dégradation de l'environnement en Algérie est incontestablement liée aux vicissitudes de son économie. Déstructuration, endettement excessif puis recours à l'ajustement structurel ont précipité une ouverture sauvage sur l'extérieur et rendu les frontières de l'économie nationale poreuses. La pénétration de produits manufacturés de tous bord sur le marché national a accentué les appétits des consommateurs et aiguisé celui des importateurs, engendrant des bouleversements ahurissants dans les modes de consommations. Les répercussions sur l'environnement sont incommensurables et se font ressentir aujourd'hui en matière de dégradation de l'environnement et d'amoncellement de déchets. Du couffin traditionnel on passe sans transition au sachet en plastique. Des bouleversements qui n'ont pas été concomitants avec une quelconque politique permettant ces changements brusques. Ni l'école ni les institutions, encore moins la rigueur du cadre

⁴⁶ Il s'agit du prix Rabah Aissat décerné depuis 2005 par l'assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou au village le plus propre.

⁴⁷ Très récemment (APS, 2 Aout 2006) le ministre de l'eau et de l'environnement, en déplacement à l'intérieur du pays, interpellait les administrations locales pour s'impliquer plus dans la question de l'environnement.

⁴⁸ Le budget de l'Etat est constitué pour les $\frac{3}{4}$ par les recettes des hydrocarbures lesquelles représentent 35 à 40% du PIB.

législatif, n'ont accompagné les déversoirs venus rompre un équilibre de la société et de l'économie déjà fragilisé par l'histoire. L'algérien est passé en quelques décennies d'un statut de rural avec son propre mode de consommation et de comportement à un algérien urbain, consommateur, le souci écologique environnemental n'a jamais constitué une inquiétude. La libéralisation de l'économie entamée dès le début des années 90, accentuée à partir des années 2000, a délibérément intensifié les changements avec l'apparition des nouveaux riches, imposant un véritable « business au container »⁴⁹ en inondant le marché national de produits hétéroclites.

Depuis le début des années 2000, la dégradation de l'environnement s'observe à l'œil nu au grand dam du cadre législatif et institutionnel fraîchement mis sur pied. En nous intéressant juste aux agglomérations urbaines, les villes grandissent en même temps que gonflent les dépotoirs qui les entourent. Les déchets solides urbains déposés dans les décharges sont estimés⁵⁰ à 10 millions de m³ par an, des déchets insuffisamment contrôlés. De manière plus globale, la dégradation de l'environnement coûte extrêmement cher à l'Etat puisqu'elle est estimée en 2002 à 7.23% du PIB selon le MATE, l'Algérie étant très en retard par rapport à ses voisins du Maghreb.

Certains chercheurs proposent des alternatives au problème de la gestion des déchets, notamment celle des déchets solides urbains. Il s'agit de la stratégie de l'écologie industrielle⁵¹, une alternative consistant à actionner le levier industriel en utilisant les déchets solides comme intrants afin de les valoriser, les recycler et de les reverser dans le circuit économique. L'urgence, à notre sens, est d'encourager des initiatives locales en s'inspirant de l'exemple de la commune de Bouzeguène. D'autres exemples aussi innovants et prometteurs pourraient être une source d'inspiration à l'image des éco-quartiers initiés dans la ville de Tizi-Ouzou avec comme toile de fond un mouvement associatif très dynamique.

Références bibliographiques

1. Abdelmalki Lahsen, Mundler Patrick, « *Economie de l'environnement et du développement durable* », édition De Boeck, 2010
2. Agharmiou-Rahmoun Naïma « *Une urbanisation linéaire, échec de la planification urbaine par les PDAU l'exemple de la wilaya de Tizi-Ouzou* », in Revue « Les cahiers du CREAD », n°102-2012
3. APS, 2 Aout 2006 « *l'image de l'administration locale chargée de l'environnement doit changer* »
4. Benabdallah Youcef, « *Rente et désindustrialisation* », *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 85-85. DOI10.3917/come.071.0085

⁴⁹ Marc Côte, « *L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités* », *Méditerranée* 116 | 2011 URL : <http://mediterranee.revues.org/5406>, page 82

⁵⁰ Abdelatif Kerzabi, « *Entreprises, développement et développement durable : Le cas de l'Algérie* », *Marché et organisations* 2009/1 (N° 8), p. 61-77. DOI 10.3917/maorg.008.0061

⁵¹ Mohammed Amine Mehdi Khelladi, « *La refonte du système algérien de gestion des déchets urbains pour une internalisation optimale des externalités environnementales : l'écologie industrielle (EI) comme alternative* », *Maghreb Machrek* 2011/3 (N° 209), p. 81-94. DOI 10.3917/machr.209.0081

5. Bouyacoub Ahmed, « *Quel développement économique depuis 50 ans ?* », *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 83-102. DOI : 10.3917/come.081.0083
6. Carriere Jean-Paul « *le développement territorial durable : une voie stratégique de résilience des territoires ?* », Recista científica Monfrague DESARROLLO RESILIENTE, Volume II, N° 2 (enero de 2014) <http://www.monfragueresiliente.com/>
7. Chenane Arezki, « *Analyse des coûts de la gestion des déchets ménagers en Algérie à travers la problématique des décharges publiques : Cas des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou* », *Revue Campus* n°11, 2008, UMMTO
8. Cote Marc, « *L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités* », *Méditerranée*, 116 | 2011 <http://mediterranee.revues.org/5406>
9. Djemaci Brahim, « *Impact des facteurs d'attractivité des territoires sur la production future des déchets urbains en Algérie* », *Mondes en développement* 2014/2 (n° 166), p. 113-130. DOI 10.3917/med.166.0113.
10. Khelladi Mohammed Amine Mehdi, « *La refonte du système algérien de gestion des déchets urbains pour une internalisation optimale des externalités environnementales : l'écologie industrielle (EI) comme alternative* », *Maghreb - Machrek* 2011/3 (N° 209), p. 81-94. DOI 10.3917/machr.209.0081
11. Lahouazi Zidane, « *La gestion des déchets ménagers : exemple d'une gestion participative durable locale, cas de la commune de Bouzeguène* », Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences Economiques Option : Economie de Développement Durable et de l'Environnement, 2015
12. Mancebo François, « *Le développement durable* », édition Armand Colin, Paris, 2006,
13. MATE, « *Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD)* », Janvier 2002, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ()
14. ONS « *Collections Statistiques* », N° 163/2011Série S, « *Armature urbaine 2008* »
15. ONS « *Compendium national sur les statistiques de l'environnement* », , Alger, 2006.
16. ONS « *Premier Recensement Economique - 2011 - Résultats définitifs de la première phase* », « *collections statistiques n° 172,* , 2012
17. ONS Collections Statistiques N° 183 « *enquête sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages 2011 Dépenses de consommation des ménages algériens en 2011* » Office National des Statistiques, Mars 2014
18. ONS COLLECTIONS STATISTIQUES », N° 163/2011Série S, « *Armature urbaine 2008* »,
19. Perkins Dwight H., Radelet Steven, Lindauer David L., « *Economie du développement* », Edition De Boeck, 3^{ème} édition, 2011
20. Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou (PAWTO), « *Déclinaisons des perspectives, recommandations et programmes d'action par aire de planification* », rapport final, 2012
21. RADP, Coopération Algéro-Belge, « *Identification des Interventions en matière de Coopération Bilatérale Directe* » PC 2014-2017 Fiche d'identification de l'Appui à la Gestion Intégrée des Déchets (AGID)
22. Ramdane Abdelmajid, « *La politique de protection de l'environnement en Algérie: réalisations et échecs* », *Revue « ELWAHAT » pour les Recherches et les Etudes* **Volume 04 Numéro 03**, 2011 http://elwahat.univ_ghardaia.dz 1

23. Safir Nadji, « *Algérie 2015 : enjeux rentiers, dérives autoritaires et perspectives* », *Maghreb - Machrek* 2014/3 (N° 221), p. 77-89. DOI 10.3917/machr.221.0077
24. Souiah Sid-Ahmed, « *Algérie : itinéraire de 50 ans d'indépendance* », *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 9-9. DOI : 10.3917/come.081.0009
25. Treillet Stéphanie, « *L'économie du développement* », 2^{ème} édition, édition Armand Colin, 2007
26. Villeneuve Claude, Riffon Olivier « *Comment réaliser une analyse de développement durable? Guide d'utilisation de la grille d'analyse* », Chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil, Département des Sciences Fondamentales Université du Québec à Chicoutimi, Novembre 2011 <http://ecoconseil.uqac.ca>
27. Villeneuve et al. « *35 questions pour une réflexion plus large sur le développement durable* », Chaire en Eco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi, 2014

Annexes

Tableau 1. Résultats de la pondération, de l'évaluation et des notes finales du groupe 5

Dimensions et thèmes	Pondération	Evaluation (%)	Note
Dimension environnementale	2,7	6,7	5
Réduction de la production des déchets par les habitants (1)	3	0	0
Le tri à la source est-il applicable par les habitants (2)	3	0	0
Réutilisation des anciens contenants (bouteilles en plastique, boîtes en verre) par les habitants (3)	3	0	0
Existe-t-il un système de collecte (4)	2	50	100
La collecte est-elle sélective (5)	2	0	0
Existe-t-il un centre de tri, de stockage (6)	3	0	0
Les déchets recyclables (plastique, verre, métaux...) sont-ils stockés puis transportés vers les unités de recyclage (7)	2	0	0
Les déchets organiques sont-ils valorisés (compostage) (8)	3	0	0
Les déchets ultimes sont-ils incinérés ou enfouis dans les normes environnementales (9)	3	10	30
Total	24	60	130
Dimension sociale	2,25	11	15
La population a-t-elle été informée du mode de gestion des déchets ménagers (1)	2	30	60
Type de personne employés (femme au foyer, handicapé...) (2)	2	0	0
Les citoyens sont-ils impliqués dans la prise de décision (3)	3	25	75
Développement des liens (économiques, écologiques) avec les populations voisines (4)	2	0	0
Total	9	55	135
Dimension économique	2	15	13
Le mode de gestion est-il moins coûteux (1)	2	45	90
Le coût de la collecte est-il raisonnable (2)	2	0	0
Le mode de gestion crée-t-il de l'emploi (nombre d'employés) (3)	3	0	0
Total	7	45	90
Dimension gouvernance	2,5	11	13,2
Les acteurs de la gestion des déchets ménagers (Associations, collectivités locales, société civile...) participent-ils à l'élaboration et la mise en œuvre de mode de gestion (1)	3	22	66
Prise de décision respecte-t-elle le fonctionnement démocratique (2)	2	0	0
Total	5	22	66

Source : Lahouazi, Mémoire de Master, page 74

Tableau 3. Résultats de la pondération, de l'évaluation et des notes finales du groupe 1

Dimensions et thèmes	Pondération	Evaluation (%)	Note
Dimension environnementale	2,7	64,4	61,3
Réduction de la production des déchets par les habitants (1)	3	5	15
Le tri à la source est-il applicable par les habitants (2)	3	90	270
Réutilisation des anciens contenants (bouteilles en plastique, boîtes en verre...) par les habitants (3)	3	5	15
Existe-t-il un système de collecte (4)	2	90	180
La collecte est-elle sélective (5)	2	90	180
Existe-t-il un centre de tri, de stockage (6)	3	90	270
Les déchets recyclables (plastique, verre, métaux...) sont-ils stockés puis transportés vers les unités de recyclage (7)	2	90	180
Les déchets organiques sont-ils valorisés (compostage) (8)	3	90	270
Les déchets ultimes sont-ils incinérés ou enfouis dans les normes environnementales (9)	3	30	90
Total	24	580	1470
Dimension sociale	2,5	63,8	69
La population a-t-elle été informée du mode de gestion des déchets ménagers (1)	3	90	270
Type de personne employés (femme au foyer, handicapé...) (2)	2	70	140
Les citoyens sont-ils impliqués dans la prise de décision (3)	3	90	270
Développement des liens (économiques, écologiques) avec les populations voisines (4)	2	5	10
Total	10	255	690
Dimension économique	2,3	70	55,7
Le mode de gestion est-il moins coûteux (1)	2	90	180
Le coût de la collecte est-il raisonnable (2)	2	90	180
Le mode de gestion crée-t-il de l'emploi (nombre d'employés) (3)	3	30	30
Total	7	210	390
Dimension gouvernance	3	90	90
Les acteurs de la gestion des déchets ménagers (Associations, collectivités locales, société civile...) coopèrent-ils dans l'élaboration et la mise en mode de gestion (1)	3	90	270
Prise de décision respecte-t-elle le fonctionnement démocratique (2)	3	90	270
Total	6	180	540

Source : Lahouazi, Mémoire de Master, page 77